

# Gala MISEZ EAU!

PREMIÈRE  
ÉDITION



## FAITES RAYONNER VOS RÉALISATIONS !

La **première édition du Gala Misez EAU!** offre une reconnaissance aux entreprises, municipalités, communautés autochtones et organismes qui se sont illustrés pour leur réalisation particulière dans la gestion et la gouvernance de l'eau par bassin versant au Québec.

Un **jury** composé des grands partenaires provinciaux impliqués dans la gestion et la gouvernance de

l'eau évaluera l'ensemble des dossiers.

Les **critères de sélection** sont les suivants :

- Lien entre la réalisation et le plan directeur de l'eau de l'OBV
- Implication des acteurs locaux dans la réalisation
- Caractère innovant de la réalisation

Date limite de réception  
des candidatures

25 septembre  
2011



Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) est un organisme à but non lucratif qui a été créé en novembre 2001 par les organismes de bassins versants (OBV) québécois. Le ROBVQ compte comme membres les 40 organismes de bassins versants agissant sur l'ensemble du territoire québécois et mandatés par la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. En plus de représenter ses membres, le ROBVQ a pour mandat de promouvoir les grands principes de la gouvernance participative et la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassin versant. Le ROBVQ est, dans le cadre de la réalisation de ce mandat, le partenaire privilégié du gouvernement du Québec.

## 9 catégories

1. Communautaire | éducatif
2. Communautaire | associations de lacs et rivières
3. Économique | forestier
4. Économique | agricole
5. Économique | industriel
6. Municipal
7. Communauté autochtone
8. OBV
9. Prix reconnaissance ROBVQ pour l'implication exceptionnelle d'un individu

## Pour s'inscrire

	Complétez le formulaire de mise en candidature (choisir 1 seule catégorie)
	Rédiger votre dossier de candidature (voir ci-bas)
	Documenter votre réalisation (dépliant, CD, photos, découpage de presse, etc.)
	Identifiez l'OBV concerné par l'action (pour les partenaires)
	Identifiez l'action du PDE de l'OBV concerné (ou contrat de bassin)
	Faites parvenir votre dossier complet par courriel <a href="mailto:mcleclerc@robvq.qc.ca">mcleclerc@robvq.qc.ca</a>  ou par la poste au  ROBVQ Marie-Claude Leclerc, directrice générale 870, avenue de Salaberry, bureau 126 Québec, Qc G1R 2T9

## La remise des prix

se fera à l'occasion d'un **Super-gala** qui aura lieu en présence de monsieur le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand.

**Théâtre Granada  
Sherbrooke  
24 octobre 2011**

Coût du billet: 60\$

## Critères d'admissibilité

- Les entreprises et organismes doivent être légalement constitués depuis au moins un an en date du 31 septembre 2011.
- Les candidats ne doivent contrevenir à aucune loi et aucun règlement en matière d'eau et d'environnement. Une vérification sera effectuée auprès des ministères concernés.



Crédits photos : Fotolia